

Objectif de la formation : Préparer et mettre en place son projet de création ou de reprise d'entreprise dans le secteur des Métiers d'Art et plus spécialement en Bijouterie, Joaillerie ou Orfèvrerie. Acquérir les compétences indispensables pour devenir chef d'entreprise.

Étapes de la formation :

1. Formalisation de votre idée.
2. Approche commerciale et marketing de votre projet.
3. Approche financière et économique de votre projet ; incidences juridiques, fiscales et sociales.
4. Approfondissement d'une ou de plusieurs techniques auprès d'un professionnel ou la découverte du fonctionnement d'un atelier récemment implanté (stage de 2 semaines).
5. Elaboration du projet de gamme de produits.
6. Utilisation des outils informatiques dans l'entreprise (bureautique, création d'un blog ou site internet ...).
7. Concrétisation du projet.

Déroulement et durée (560 heures) :

Cours en Atelier (280 heures) : Etude d'une production complète et mise en application par la fabrication de vos propres pièces, dont 70 heures de stage en entreprise.

Cours en salle (224 heures) : Approche commerciale, financière et économique du projet.

Suivi individuel (56 heures) : Veille, recherches et réflexions, démarches auprès de professionnels, rédaction du projet, accompagnement individuel par des conseillers en Entreprise...

Un entretien final devant des professionnels et des représentants de la Chambre de Métiers du Morbihan validera la faisabilité de votre projet.

Dates : 24 août 2022 au 15 décembre 2022

Nombre de places : 5 à 7 stagiaires maximum

Pré-requis :

- CAP dans les métiers d'art et plus spécialement en Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Dinanderie ou tout autre métier s'y rattachant.
- Stage(s) et/ou expérience(s) professionnelle(s) en atelier ou en entreprise du secteur d'activité.

Taux de satisfaction et de réussite :

- 100 % de réussite à la soutenance de fin de formation (jury composé de professionnels) en 2020.
- 100 % de taux de satisfaction en 2020.
- 34 futur.e.s chef.fe.s d'entreprise formé.e.s depuis l'ouverture de la formation en 2009.

Frais de formation : Le Conseil régional cofinance les frais pédagogiques de cette formation.

- **Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi** : 290 euros (hors coût du petit matériel, matière d'œuvre pour vos fabrications personnelles...). Rémunération possible selon les cas.
- **Salariés du secteur HBJO souhaitant s'installer** : 3 900 euros (financement possible OPCA, CIF...);
- **Auditeurs libres** ne pouvant prétendre à une prise en charge de leur formation : 3 900 euros.

Les projets de création ou de reprise sont possibles sur toute la France voire à l'étranger.

Une attestation reconnue par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sera délivrée en fin de parcours ; elle vous dispensera de suivre le Stage de Préparation à l'Installation obligatoire pour s'inscrire au Registre des Métiers.

L'ensemble du site de l'Ecole Tané est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap est l'interlocutrice privilégiée des stagiaires et futurs stagiaires en situation de handicap. Elle accompagne les stagiaires et futurs stagiaires qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport ou de vie au quotidien. Elle apporte des solutions personnalisées et adaptées à leur situation.

De plus, l'équipe pédagogique et administrative vous accompagne notamment lors de l'inscription à l'examen du CAP, grâce à la mise en place d'un tiers temps, d'une demande d'AESH, ou tout au long de l'année par la mise en place de stratégies compensatives adaptées aux exercices demandés. Cet accompagnement peut aussi concerner l'aménagement du poste de travail.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter la Référente handicap de l'Ecole Tané - Nathalie Bihan - au 02 97 73 36 69 - direction@ecoletane-bijorf.com

**Pré-inscription téléphonique - Dossier à retirer par téléphone
dès février 2022, et déposer avant le 1^{er} juin 2022.
Sélections courant juin 2022 selon le nombre de postulants.**



École Tané de bijouterie et d'orfèvrerie

(Centre de Formation enregistré sous le numéro 53 56 07164 56 auprès du Préfet de la Région BRETAGNE)
- Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -

14 rue du Pardon 56800 PLOERMEL

02 97 73 36 69 – ecole@ecoletane-bijorf.com – www.ecoletane-bijorf.com

